

**047 - TROUBAT - 13/10/2019 - 19H54**

**Sujet:** [INTERNET] AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIENNES

**De :** "Troubat Bernadette" <bernadette.troubat@wanadoo.fr>

**Date :** Sun, 13 Oct 2019 19:54:59 +0200

**Pour :** <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>, <mairiebersac@wanadoo.fr>

**Copie à :** <mairiebersac@wanadoo.fr>

Bonjour,

Suite à l'ouverture de l'enquête publique, veuillez trouver ci-joint mon avis négatif sur le projet d'implantation d'éoliennes au Puy de l'Age.

Je vous remercie de tenir compte de cet avis.

Cordialement

Bernadette Troubat

6 Puy de l'Age

Bersac sur Rivalier

**AVIS ENQUETE PUBLIQUE MAIRIE ET PREF.pdf**

**Content-Type:** application/pdf

**Content-Encoding:** base64

Enquête publique projet éolien Bersac-sur-Rivalier.

Bonjour,

Je ne suis pas contre les énergies renouvelables et si l'implantation d'éoliennes sur le territoire est certainement indispensable dans le cadre de la transition énergétique, je me pose la question de l'impact de cette implantation sur le site de Bersac-sur-Rivalier. En effet, notre village du Puy de l'Age est à quelques centaines de mètres de l'implantation prévue et va certainement subir des nuisances importantes.

Il va certainement être obligatoire d'installer du double vitrage à toutes les fenêtres pour pouvoir dormir sereinement. Je doute fort que le coût de cette installation soit pris en compte dans le projet.

Les villages de Beaubiat, Bellezane, Mailloufargueix vont très certainement être fortement impactés aussi.

Je me permets de vous rappeler que le site du Puy de l'Age a déjà payé un lourd tribut à la Nation avec l'implantation de la carrière d'uranium qui a modifié profondément et durablement notre environnement. Nous avons à l'époque subi de nombreuses nuisances sonores et environnementales pendant de nombreuses années. Par la suite, des murs ébranlés par le passage des camions ont dû être reconstruits à nos frais sans parler de la pollution des ruisseaux. Il y a quelques années les taux de radon supérieurs à la normale et des particules radioactives... ont fait l'objet de nombreuses émissions télévisées.

Le Puy de l'Age ayant déjà énormément donné à notre Collectivité et à la Nation, nous espérons pouvoir continuer à jouir paisiblement de notre coin de campagne préservé des nuisances sonores de la civilisation. Nous souhaitons que ce site soit abandonné.

Une étude a-t-elle été menée pour une implantation possible sur le site de l'ancienne carrière d'uranium de Bellezane ?????

Salutations distinguées.

Bernadette Troubat

6 le Puy de Lage

Copie Monsieur le Maire de Bersac.